

3.3 L'internat d'excellence : une chance de plus de réussir

L'ESSENTIEL

Destiné à renforcer l'égalité des chances, l'internat d'excellence offre de nouvelles opportunités pour réussir à des élèves issus de milieux défavorisés

➤ Il met en œuvre une pédagogie personnalisée et innovante et s'appuie sur des partenariats de haut niveau

➤ À terme, 20 000 élèves pourront bénéficier d'une place en internat d'excellence

Mesure interministérielle de la **dynamique Espoir banlieues** lancée en 2008 par le Président de la République, l'internat d'excellence offre des conditions de réussite favorables à des collégiens, des lycéens et des étudiants qui n'en bénéficient pas dans leur quotidien et contribue à développer leur ambition scolaire qu'ils censurent bien trop souvent. Le choix de l'internat d'excellence relève d'une décision familiale concertée pour que les élèves vivent autrement leur scolarité.



Internats d'excellence : une pédagogie personnalisée et innovante

Pour atteindre cet objectif de réussite et d'épanouissement de ces élèves, une **pédagogie personnalisée et innovante** est mise en œuvre.

- Accompagnement renforcé, pédagogie de projet, participation citoyenne à la vie de l'établissement sont au cœur du projet pédagogique.
- L'équipe éducative volontaire constitue un cadre rigoureux pour encadrer les élèves toute la journée.
- Des partenariats de haut niveau et des jumelages avec des établissements étrangers sont prévus, tout comme l'inscription dans les « cordées de la réussite », afin de favoriser l'acquisition des savoirs scolaires, sociaux et culturels, indispensables à un parcours de réussite.

Un dispositif d'évaluation : en plus d'une évaluation pédagogique et éducative interne, les internats d'excellence sont incités à se rapprocher d'institutions de recherche pour mettre en œuvre une évaluation scientifique. À titre d'exemple, c'est l'École d'économie de Paris qui évalue l'internat d'excellence de Sourdun (77).



Le développement de l'internat d'excellence : un accroissement des places offertes

Les internats d'excellence se développent selon trois axes :

- Une partie des places résulte de la **création d'établissements** entièrement dédiés à ce dispositif. Le premier établissement « internat d'excellence » a été créé en 2009, à Sourdun (77). À la rentrée 2010, 11 nouveaux établissements « internat d'excellence » ouvrent leurs portes.
- Une autre partie des places vient de **leur labellisation** au sein d'internats existants. Ces internats signent une charte qui garantit les objectifs de l'internat d'excellence. Ils manifestent ainsi qu'ils ont adapté leur projet pour répondre aux critères de qualité d'accueil et d'accompagnement renforcé propres aux internats d'excellence.
- Une dernière partie est liée à la revitalisation de places dans des internats qui ont fermé ou qui sont tombés en désuétude. Il peut s'agir de rénover le bâti mais surtout de rendre à nouveau attractif ce modèle pédagogique qui doit contribuer à relancer l'ascenseur social et à élargir le recrutement des élites.

Le financement

Pour atteindre les objectifs ambitieux de développement de l'internat d'excellence, le Gouvernement a dégagé d'importants moyens destinés à la création de places, d'une part, et à la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé, d'autre part.

- **500 M€** pour l'internat d'excellence et l'égalité des chances dont une partie finance la création, l'extension et la revitalisation d'internats d'excellence sont prévus, dans le cadre du grand emprunt, par le projet de loi de finances rectificative pour 2010.
- **2000 € pour chaque interne** issu des territoires de la politique de la ville ont été versés en 2009-2010 par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ) aux établissements scolaires.
- **Le mécénat d'entreprise** peut également être sollicité dans le respect du principe de neutralité du service public. Il est notamment possible de s'appuyer sur des fondations.

CHIFFRES CLÉS

LES PLACES EN INTERNAT D'EXCELLENCE

2008-2009 : 21 académies ont offert

1 653 places dans 259 établissements scolaires

2009-2010 : 26 académies offrent

2 900 places dans 436 établissements scolaires

2010-2011 : 28 académies offrent

6 238 places « internat d'excellence » :

4 287 places sont labellisées dans **520** internats existants

953 dans **13** internats revitalisés

998 dans **12 établissements « internat d'excellence »**